

s'arme de courage. Ils partent, fermement décidés à faire dans leurs manufactures ce qu'ont fait si heureusement leurs collègues et amis. Ainsi s'opère sûrement et sans bruit la réforme chrétienne de la grande industrie.

Les tentatives de même genre faites pour grouper les patrons de la petite industrie et du petit commerce n'ont pas été couronnées d'un égal succès. Ce n'est pas que dans beaucoup de villes des prêtres zélés n'aient réussi à fonder et à rendre vivantes des associations de petits patrons chrétiens. Mais il y a cette différence que, dans la grande industrie, le nombre des patrons est relativement restreint. Si donc on en gagne quelques-uns au début, on peut espérer que les autres viendront peu à peu se joindre aux premiers qu'ils connaissent et avec lesquels ils sont souvent en relation. La réforme peut donc, avec ce genre d'œuvre, devenir générale.

Mais la situation n'est pas la même dans les arts et métiers, ni dans le commerce de détail. Ici le nombre des patrons est incalculable. Dans les grandes villes très peu se connaissent et se réquentent. Au contraire, la rivalité des intérêts les éloigne les uns des autres, les remplit de défiances mutuelles et rend impossibles des réunions intimes comme sont les retraites que font les patrons catholiques du Nord. Quand donc un prêtre forme dans une ville une société de patrons chrétiens, ce n'est jamais qu'une association peu nombreuse. Ses membres comparés à la multitude de patrons non associés se trouvent dans une position semblable à celle des ouvriers d'un cercle catholique perdus dans la masse d'ouvriers sans religion et sans mœurs. Quelque excellentes que soient ces sociétés de patrons, elles sont donc impuissantes à opérer une réforme générale des petits ateliers. Cela tient au petit nombre des associés.

Ici, comme à la guerre, la victoire appartient aux gros bataillons. Il faut à tout prix renverser la proportion, donner le nombre aux gens de bonne volonté et réduire les mauvais, les récalcitrants à n'être qu'une minorité peu importante. Alors tout changera. Les gens de cœur, se sentant plus nombreux, se rappelleront volontiers les enseignements du christianisme et, sûrs du succès, ils tenteront sans crainte toutes les transformations qu'ils jugeront convenables.

Mais, étant donné le préjugé qui fait regarder la religion comme nuisible aux affaires, est-il possible d'attirer à la religion la masse de ces travailleurs? Non, sans doute, si on laisse subsister ce préjugé. Eh bien, on l'entreprendra, on la fortifiera même, en ne parlant au peuple que de choses purement religieuses. Faisons d'abord tomber la barrière qui sépare de l'Eglise les ouvriers et les patrons. Révétons à ces hommes les vérités matérielles du christianisme, nous

et très importants. L'intérêt fait alors dresser les oreilles à ce pauvre peuple. Il devient attentif et empressé. Il n'est plus nécessaire de courir après lui; c'est lui qui vient spontanément réclamer avec instance les services dont il a besoin et qu'on a eu l'intelligence d'organiser à son profit.

Voilà le moyen de remuer les masses et de les ramener peu à peu à notre sainte religion. Car ces associations coopératives réussissent plus ou moins, en proportion des vertus morales que pratiquent les associés. Elles sont donc foncièrement chrétiennes, quand même les statuts seraient muets sur la question religieuse et quand même le prêtre ne serait pas associé. Mais elles ne réussissent que mieux lorsque l'influence de la religion s'y fait sentir ouvertement. Et c'est ce qui arrive en divers pays.

Après le congrès de Liège, nous sommes allés à Neuwied, sur les bords du Rhin, voir M. Raiffeisen, président des caisses rurales de l'Allemagne fondées par son père. Il y en a plus de huit cents. M. Raiffeisen nous a dit que, pour faire des fondations nouvelles, il va voir d'abord les curés de campagne; il leur explique son œuvre et s'efforce de les persuader. Quand un curé est gagné, on convoque quelques paysans, on leur fait connaître les avantages de l'institution, et une nouvelle caisse rurale ne tarde pas à se fonder. Elle réunit l'élite des travailleurs et devient, entre les mains du prêtre, un instrument tout-puissant de régénération sociale. M. Raiffeisen est catholique; mais M. Léon Wollenborg, qui est israélite, ne procède pas autrement, tant le prêtre est nécessaire pour susciter et pour faire prospérer ces sociétés coopératives.

Ce sont là des faits. Ils sont innombrables. Nous n'en connaissons pas de plus moraux, de plus consolants parmi ceux qui se sont accomplis durant ce siècle au sein des travailleurs. Croirait-on qu'en France et même en Belgique on les ignore, et, qui pis est, qu'on veut de parti pris les ignorer? Au Congrès de Liège, nous n'avons pas pu obtenir qu'on recommandât aux catholiques l'étude du système coopératif. Dans un congrès convoqué tout exprès pour étudier la question ouvrière, nous avons constaté la résolution arrêtée de rester dans l'ignorance d'un événement social d'une importance capitale, de l'événement qui seul, à notre avis, apporte avec lui le retour du peuple à la vie chrétienne.

Voilà où mènent les préoccupations politiques et le goût de la méthode jacobine dont M. Taine s'est moqué si justement et si finement. On procède *a priori*, avec des systèmes inventés tout d'une pièce par des esprits rêveurs, n'écoulant que leur imagination et ne tenant aucun compte des réalités de la vie. On veut appliquer de force à la situation présente des institutions d'ancien régime et on s'obstine dans cette voie, malgré les insuccès réitérés qui sui-

C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALLIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

E. A. CARD, TASCHEREAU, Archev. de Québec;
C. E. FABRE, Archevêque de Montréal;
J. T. DUHAMEL, Archevêque d'Ottawa;
L. F. LAPLÈCHE, Evêque des Trois-Rivières;
L. Z. MOREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe;
ANTOINE RACINE, Evêque de Sherbrooke;
N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke;
L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi;
EPIPHANE GRAVEL, Evêque de Nicolet;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALLIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :

Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$4 50
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 50
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et coûtent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 15 à 25 ans.	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans.	" 17 00	" 8 50	
De 30 à 35 ans.	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans.	" 21 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans.	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans.	" 26 00	" 13 00	

— : 000 : —

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CRUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société? Dans ce cas ne vous agrégez pas à l'A. C. S. M. Mais si vous

NOTRE

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RUE ST-JOSEPH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
FAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHÈQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LIVRES FUNÉRAIRES,
CAHETS D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC.

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.

Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par des sociétés de bienveillance et de secours mutuel. Nous avons aussi un tarif très modique pour TOUTES publications entreprises par les séminaires, collèges, couvents, et par des membres du clergé.

PHILIPPE MASSON,

Imprimeur-Éditeur.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Dr D. NEY

Remède par excellence contre les Affections Biliaires: Torpeur du foie, Excès de bile et autres indispositions qui en découlent: Constipation, Perte d'appétit, Maux de tête, etc.

Le Dr D. Marsolais, praticien distingué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des Pilules Antibiliaires du Dr Ney et je me trouve très bien de leur emploi. Je ne puis que faire l'éloge de leur composition.